



DELIBERATION N°2024 - 8.4 - 38
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

Le 4 Septembre 2024

Date de publication

Le 4 Septembre 2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 8

Votants : 10

L'an deux mil vingt-quatre, le treize septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hubert LECARPENTIER, Maire.

Etaient présents : LECARPENTIER Hubert, ROUGEOLLE Benoît, LECOURT Corinne, BUNIAS David, GABRIEL Fabienne, DOURLLEN Aurélien, COLOMBEL Gaëtan et BOUVIER Isabelle formant la majorité en exercice.

Absents excusés : SANSON Maryline, MARTIN Florence, JEANNE Laurent, BLONDEL Sylvie, BADMINGTON Stéphane, HUBERSON Marie-Pierre, et TREHET Laurent

Madame Fabienne GABRIEL a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal. (Article L 2121-15 du CGCT)

OBJET : 2024 - 8.4 - 38 - SDE76 – PROJET 2025

Monsieur le maire présente le projet préparé par le SDE76 pour l'affaire EP-2023-0-76576-M6166 et désigné "Rue James Schwob, Les Coteaux, Petite Rue, etc..." dont le montant prévisionnel s'élève à 44 265,66 € T.T.C. et pour lequel la commune participera à hauteur de 17 575,23 € T.T.C.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide :

- d'adopter le projet ci-dessus ;
- d'inscrire la dépense d'investissement au budget communal de l'année 2025 pour un montant de 17 575,23 € T.T.C.
- de demander au SDE76 de programmer ces travaux
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la Convention correspondante à intervenir ultérieurement

Voté à l'unanimité.

En Mairie, le 25 Septembre 2024

LE MAIRE.
H.LECARPENTIER

